

Ecole maternelle La Ferme de Monsieur
Compte rendu du conseil d'école du 19 février 2019

A 17 h 30, au sein de l'école sont présents :

Education nationale :

Mme Céline Cartier, classe 1 ; Mme Liliane Léon, classe 3 ; Mme Sabine Coste, classe 4 ;
Mme Nathalie Clerc, classe 5 et direction d'école ; M. Sébastien Martinez, classe 5.

Représentants de parents d'élèves élus au conseil d'école :

Mme Pellieux
Mme Raketitch
Mme Giraut
M. Ikharbine

Représentants de la Mairie :

–Mme Lévêque, Maire adjointe,
–Mme Cordoeiro, Responsable du service enfance.

Absences excusées :

M Guével, IEN de la 10ème circonscription,
M Fabre, DDEN
Mme Ghamraoui
Mme Darchis
Mme Bourcier

1 Préparation de la rentrée 2019-2020

Effectifs :

L'école accueillera environ 58 GS, 53 MS et 59 nouveaux PS (selon les registres de l'état civil). Il est noté qu'à cette date 49 futurs élèves sont déjà inscrits en mairie.

Il est donc attendu à la rentrée prochaine 170 élèves.

La moyenne par classe devrait donc évoluer autour de 28.33 pour 6 classes.

Il est rappelé qu'à l'issue de la première phase de carte scolaire aucune mesure n'a été prononcée : ni ouverture, ni fermeture ... puisque l'école est réputée à 6 classes. La 7ème classe n'existe que par la présence d'un moyen humain supplémentaire alloué à l'école par Madame la Directrice d'académie et affecté à titre provisoire.

Ces données placent aujourd'hui l'école exactement dans la même configuration qu'aux rentrées 2018 et 2017. Il est rappelé que lors de ces rentrées des constats de rentrée avaient été établis. Mme clerc reste très attentive à l'évolution des inscriptions, des mouvements et tiendra informé son inspection mais aussi les représentants de parents d'élèves. Un point sera fait lors du dernier conseil d'école.

Les représentants de parents d'élèves envisagent d'ores et déjà de réaliser une pétition pour le maintien du nombre de classe actuel. Ils souhaitent également que l'école demande une audience en fin d'année scolaire pour solliciter la transformation du moyen supplémentaire en ouverture de classe. Mme Clerc répond qu'elle fera le nécessaire pour informer sa hiérarchie de l'évolution des effectifs (comme les années précédentes). Elle admet ne pas comprendre la demande formulée par les représentants puisque force est de constater que l'administration a répondu favorablement aux

situations de sureffectif en 2017 et 2018. Toutefois, elle reconnaît qu'effectivement les situations vécues ont été inconfortables pour tous : élèves, familles et aussi équipe enseignante. Il serait bien sûr souhaitable que les effectifs de l'école évoluent soit franchement à la hausse ou franchement à la baisse. Malheureusement, cela ne semble pas être le cas. Il est donc très difficile d'anticiper. Mme Clerc et Mme Lévêque, maire adjointe, s'engagent toutefois à solliciter la bienveillance de Madame la Directrice d'académie sur la situation de l'école en tenant compte de l'expérience des deux rentrées précédentes.

A la question, des rentrées échelonnées sont-elles envisagées ? Mme Clerc répond que non en raison de la nécessaire présence de tous les élèves en cas de constat de rentrée.

Accueil des futurs PS et modalités de rentrée :

Comme l'an dernier, les familles des futurs Ps seront conviées à une rencontre courant mai / juin. Deux dates seront proposées aux familles pour ce premier contact.

Une visite de l'école sera proposée et un livret d'accueil préparant cette rentrée sera remis aux familles.

La rentrée scolaire se tiendra le lundi 2 septembre 2019. Tous les élèves seront conviés aux horaires et aux conditions, habituels de l'école. A l'exception des futurs Ps qui bénéficieront de la présence prolongée de l'un des parents lors de cette première journée de classe.

L'organisation des entrées et sorties sera reconduite à l'identique de cette année.

Avant de passer au second point de l'ordre du jour, Mme clerc souhaite informer les membres du conseil d'école de l'arrivée d'une nouvelle ATSEM : Mme Isabelle Vass, elle remplace de Mme Baptisto Laura. Mme clerc en profite pour demander que cet agent titulaire employé à temps plein soit entièrement attribuée à l'école. Mme Isabelle Vass quitte actuellement l'école en début d'après midi pour assumer d'autres missions au sein des services de la mairie. Mme clerc rappelle combien l'école est importante dans les apprentissages et notamment dans celui du bien vivre ensemble et que la demande de présence d'un adulte supplémentaire à plein temps n'est pas insensée. Elle rappelle à ce titre le texte du code des communes : article R 412 127 qui prévoit que toute classe maternelle doit bénéficier d'un ATSEM (Actuellement 4 ½ postes pour 7 classes).

2 Vie scolaire

Depuis le début d'année scolaire, un nombre important d'actions pédagogiques se tiennent dans le cadre du projet d'école :

Mme Clerc rappelle au conseil d'école les diverses manifestations tenues, en cours et à venir.

Prix littéraire, fête du livre, BCD et « semaine de la FRATERNITE » :

Comme annoncé lors d'un précédent conseil d'école, la maîtrise du langage est un axe (n°1) prioritaire de notre projet. L'enrichissement du lexique, qui fait partie intégrante de cet objectif, est un travail quotidien mené dans toutes les classes.

A cela, s'ajoute cette année le prix littéraire (travail de compréhension fine des histoires) sur le thème de la Fraternité. Il rejoint l'axe (n°2) de notre projet : Sensibiliser aux valeurs de la République. Les enfants auront ainsi à cette occasion la chance de participer à l'élection du livre préféré de l'école : le 26 mars prochain. Ils

auront, parallèlement en classe, réalisé des productions visuelles collectives sur le thème de la fraternité pour renforcer ce sentiment de partage.

Une vente des livres en compétition sera organisée à l'issue de ces manifestations (vente par correspondance).

La fête du livre se tiendra dans la foulée : le 1^{er} avril prochain. Un appel aux bonnes volontés sera fait. Chaque parent, qui le souhaitera, pourra s'inscrire aux ateliers de lecture afin de faire partager un moment agréable aux enfants autour de la lecture d'un voire plusieurs livres.

Mme Clerc informe le conseil que, grâce aux dons collectés par la coopérative scolaire, l'école a investi environ 1500 euros dans le renouvellement des livres pour la BCD.

Festivités :

Spectacle pour les élèves

L'école a reçu la compagnie Balathèmes, courant décembre, dans le cadre des festivités de Noël. Les élèves semblent avoir apprécié ce temps. Cela est confirmé par les représentants de parents d'élèves.

Un second spectacle sera présenté le jeudi 18 avril matin. C'est la compagnie du Héron pourpré qui viendra conter l'histoire « Des 3 Petits cochons » aux élèves. Ce spectacle fera écho à notre parcours littéraire d'école puisque ce conte traditionnel en fait partie

Enfin, le spectacle chanté de Pierre Lozère est réservé pour le 3 juin. Il viendra clore l'année passée à apprendre ses chansons dans le cadre de notre chorale.

Carnaval :

Une journée carnaval se tiendra le 21 février prochain. Nous remercions par avance les parents d'amener des friandises (petits gâteaux, bonbons et boissons) afin de rendre cette manifestation plus festive.

Les enfants défilent au sein de l'école, danseront tous ensemble avant de se retrouver autour d'un petit buffet de douceurs.

Fête des jeux de société :

L'école a arrêté la date du lundi 27 mai pour cette manifestation. Une collaboration entre l'école et les familles sera attendue à l'identique de celle mise en œuvre lors de la fête du livre. Respect des règles, partage, vivre ensemble, numération et langage seront au centre de cette manifestation. Les parents seront invités à apporter des jeux de société qu'ils apprécient pour les faire découvrir aux enfants.

Chorale

Mme Clerc rappelle que la chorale d'école contribue aussi à la maîtrise du langage oral en enrichissant le lexique, en familiarisant les élèves avec les sonorités de notre langue et renforce les liens du groupe.

Un temps de présentation de notre chorale aux familles est fixé au samedi 15 juin matin. Comme l'an dernier, les parents pourront organiser s'ils le souhaitent des ateliers de jeu ou autres pour les enfants à la suite de la présentation.

Les parents d'élèves élus souhaitent procéder à la vente de torchons-souvenir lors de ce temps festif. Ils demandent à l'équipe enseignante de faire réaliser des dessins par les élèves afin de les faire reproduire sur les torchons proposés à la vente. Ils demandent aussi à récupérer les fresques collectives produites pour décorer les différents stands. L'équipe enseignante est favorable.

Une sonorisation de la chorale est demandée. Mme Clerc formulera cela par courrier au service enfance.

Animation SIVOM :

Le lundi 15 avril les MS et GS pourront bénéficier d'une intervention animée par le SIVOM sur le recyclage.

Sorties de fin d'année scolaire :

Il a été retenu les jeudi 13 et vendredi 14 juin des sorties à la journée. Visite du parc « Terre des singes » le matin, suivie d'une cueillette de fruits à Lumigny l'après midi. Ces sorties seront le point d'appui de travaux en sciences dans les classes : diversité du vivant ...

Il est demandé à cette occasion la préparation de la terre des plates bandes par le service des espaces verts à l'arrière de l'école afin de procéder à des plantations dans le cadre des sciences.

Enfin, il est convenu qu'un pique-nique sera commandé auprès de la société de restauration scolaire pour chaque enfant.

Liaison GS / CP :

Les classes de GS se rendront prochainement à l'école élémentaire pour visite des classes.

D'autres visites autour de jeux sportifs, de jeux mathématiques seront organisées en fin d'année scolaire.

3 Finances

Coopérative scolaire :

Mme Darchis étant absente et responsable de la tenue des comptes de coopérative, un bilan précis sera présenté lors du dernier conseil d'école.

Toutefois, il est possible d'informer que :

- un achat important de livres a été fait pour alimenter notre BCD (environ 1500 euro)
- les entrées au parc « Terre des singes » et « Cueillette » seront financés par la coopérative (environ 2300 euros)

Les représentants de parents souhaitent qu'une information des dépenses soit distribuée via le cahier de liaison pour mettre en valeur l'utilité des dons dans la réalisation des différentes actions menées par l'école. Ce sera chose faite courant juin : une liste des achats principaux sera dressée.

Budgets mairie :

Mme Lévêque informe le conseil qu'un budget de 42 euros par élève est maintenu en 2019. Elle rappelle que la municipalité finance également les interventions de Mme Querengasser dans le cadre projet danse.

L'école évoque par ailleurs, les investissements à venir. Mme Clerc attire l'attention

de Mme Lévêque sur l'ancienneté de certains mobiliers : comme les chaises, les bancs... Il est convenu que l'école transmette ses besoins précis après inventaire. Mme Lévêque s'engage réfléchir à comment dans le temps répondre à cette demande de renouvellement de mobilier.

Par ailleurs, la demande de jeux pour la cour bitumée est renouvelée (avec l'installation d'une petite maison, d'un petit train par exemple). Mme Lévêque informe qu'un budget est déjà réservé (en priorité) à la remise aux normes des jeux placés dans le jardin de l'école.

4 Travaux

Mme Clerc note que des travaux d'occultation seront entrepris prochainement pour la classe 6. La rénovation des wc proche du centre de loisirs est au programme. Un investissement dans un système d'alerte PPMS est prévu. Des bancs seront installés autour des jeunes arbres de la cour de récréation. Un changement des stores extérieurs est noté ainsi que la peinture du préau extérieur.

Enfin, les portes d'accès de l'école seront changées et à l'installation d'un portail d'accès -parking enseignant- coûteux sera substituée une solution d'ouverture par l'intérieur moins coûteuse et sécurisée.

Mme Clerc informe Mme Lévêque qu'elle a constaté l'apparition d'une fissure dans un mur porteur. Il serait souhaitable d'observer son évolution. Mme Lévêque demandera la pose d'un témoin à cette fin.

L'installation d'un deuxième point wifi est en cours. Le wifi devrait être rapidement disponible dans l'ensemble de l'école.

Mme Clerc rappelle que l'accès est nécessaire aux enseignantes pour pouvoir utiliser les nombreuses ressources du net. Mme Lévêque informe que la fibre est en cours de déploiement sur la ville. Une solution sera proposée ensuite à l'école.

5 Sécurité

Exercice d'évacuation incendie :

L'exercice d'évacuation du deuxième trimestre a été réalisé. Le résultat est satisfaisant avec 2 minutes et 18 secondes pour la mise en sécurité de tous. Seuls les enseignants étaient prévenus. Les enfants ont évacué dans le calme et l'ordre.

Exercice de confinement PPMS :

Les représentants de parents d'élèves élus souhaiteraient connaître d'avance le scénario retenu pour les exercices PPMS pour préparer leurs enfants. Mme Clerc et l'équipe enseignante répondent que le mieux est de dire aux enfants qu'en cas de déclenchement de PPMS : Il faut écouter les enseignants.

Sécurité aux abords de l'école :

Une circulation importante aux abords de l'école est ressentie par les parents d'élèves. Elle est assortie de comportements routiers pas toujours en adéquation avec la présence d'une école. Il est donc demandé l'installation de dos d'âne supplémentaires.

Fin du conseil d'école à 20 h 00.